

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

25 septembre 2020

AU 30 JUIN 2020

Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de la COVID-19. Cette pandémie et les mesures mises en place pour y faire face ont des répercussions importantes notamment sur la situation financière du gouvernement du Québec.

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 juillet 2020* sera publié au même moment que *Le point sur la situation économique et financière du Québec*.

Faits saillants d'avril à juin 2020

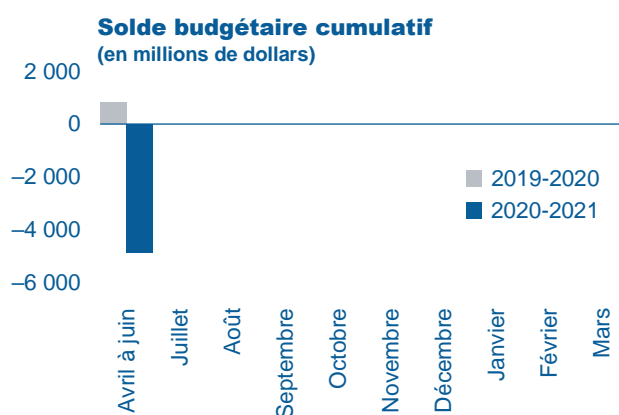
Au 30 juin 2020, soit pour les trois premiers mois de 2020-2021, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un déficit de 4,9 milliards de dollars. Il s'agit d'une diminution de 5,7 milliards de dollars par rapport au surplus observé l'année précédente à pareille date.

Ce résultat provient :

- de revenus de 25,4 milliards de dollars;
- de dépenses de 29,6 milliards de dollars;
- des versements de 589 millions de dollars au Fonds des générations.

Selon les données présentées dans le *Portrait de la situation économique et financière du Québec*, publié en juin 2020, un déficit budgétaire de 14,9 milliards de dollars est estimé pour l'ensemble de l'année.

- Cela comprend une provision de 4,0 milliards de dollars pour pallier les risques économiques potentiels et financer des mesures de soutien et de relance.



SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à juin			
	2019-2020	2020-2021	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	22 651	18 556	-4 095	-18,1
Transferts fédéraux	5 885	6 805	920	15,6
Revenus consolidés	28 536	25 361	-3 175	-11,1
Dépenses de portefeuilles	-25 061	-27 836	-2 775	11,1
Service de la dette	-1 957	-1 808	149	-7,6
Dépenses consolidées	-27 018	-29 644	-2 626	9,7
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	1 518	-4 283	-5 801	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-694	-589	105	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽³⁾	824	-4 872	-5 696	—

REVENUS CONSOLIDÉS

Revenus autonomes

Au 30 juin 2020, soit pour les trois premiers mois de 2020-2021, les revenus autonomes totalisaient 18,6 milliards de dollars. Il s'agit d'une diminution de 4,1 milliards de dollars (18,1 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Le ralentissement de l'activité économique au Québec dû à la pandémie de COVID-19 a eu un effet à la baisse sur l'ensemble des sources de revenus autonomes.

Les **revenus fiscaux** ont diminué de 2,7 milliards de dollars (15,1 %), pour atteindre 15,2 milliards de dollars, en raison de :

- la diminution de 289 millions de dollars (3,6 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers**, découlant notamment de la décroissance des salaires et traitements;
- la diminution de 157 millions de dollars (10,3 %) des **cotisations pour les services de santé**, découlant notamment de la décroissance des salaires et traitements et de la mise en place d'un crédit de cotisation des employeurs au Fonds des services de santé pour les employés en congé payé;
- la baisse de 611 millions de dollars (33,7 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, attribuable notamment à la décroissance de l'excédent net d'exploitation des entreprises au deuxième trimestre de 2020;
- la diminution de 63 millions de dollars (14,7 %) de l'**impôt foncier scolaire**, attribuable à la réforme du régime de la taxe scolaire, qui vise la diminution des taux de la taxe scolaire au Québec;
- la baisse de 1,6 milliard de dollars (26,2 %) des **taxes à la consommation**, en raison notamment de la baisse de la consommation des ménages.

Les **autres revenus autonomes** ont diminué de 838 millions de dollars (21,8 %), pour atteindre 3,0 milliards de dollars, en raison de :

- la baisse des **droits et permis** de 188 millions de dollars (18,3 %), attribuable principalement à la diminution des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec;
- la diminution des **revenus divers** de 650 millions de dollars (23,1 %) attribuable notamment à la baisse des revenus de vente de biens et services occasionnée par les mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont diminué de 547 millions de dollars (59,5 %), pour s'établir à 372 millions de dollars. Cette baisse est principalement attribuable aux résultats de Loto-Québec, affectés par la fermeture temporaire des casinos et salons de jeux ainsi que des différents points de vente. De plus, Hydro-Québec a notamment constaté une baisse de la consommation d'électricité au Québec ainsi qu'un recul des prix sur les marchés d'exportation.

Variation cumulative des revenus autonomes (en millions de dollars)



REVENUS AUTONOMES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à juin			
	2019-2020	2020-2021	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	8 054	7 765	-289	-3,6
Cotisations pour les services de santé	1 524	1 367	-157	-10,3
Impôts des sociétés	1 811	1 200	-611	-33,7
Impôt foncier scolaire	430	367	-63	-14,7
Taxes à la consommation	6 071	4 481	-1 590	-26,2
Revenus fiscaux	17 890	15 180	-2 710	-15,1
Droits et permis	1 027	839	-188	-18,3
Revenus divers	2 815	2 165	-650	-23,1
Autres revenus autonomes	3 842	3 004	-838	-21,8
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	21 732	18 184	-3 548	-16,3
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	919	372	-547	-59,5
TOTAL	22 651	18 556	-4 095	-18,1

Transferts fédéraux

Au 30 juin 2020, soit pour les trois premiers mois de 2020-2021, les transferts fédéraux totalisaient 6,8 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 920 millions de dollars (15,6 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette croissance est principalement attribuable aux revenus provenant des transferts pour la santé et aux revenus des autres programmes.

Les revenus de **transferts pour la santé** ont augmenté de 67 millions de dollars (4,0 %), pour atteindre 1,7 milliard de dollars. Cette hausse s'explique en partie par la croissance du PIB nominal canadien, qui détermine le rythme de croissance de l'enveloppe du Transfert canadien en matière de santé (TCS).

Les revenus provenant des **autres programmes** ont augmenté de 811 millions de dollars (149,6 %), pour atteindre 1,4 milliard de dollars, en raison principalement du paiement de transfert de 661 millions de dollars effectué en juin 2020 dans le but de compenser une partie des efforts déployés par le Québec pour atténuer l'impact financier de la pandémie de COVID-19, notamment en appuyant le soutien aux travailleurs essentiels à faible revenu.

Variation cumulative des transferts fédéraux
(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à juin			
	2019-2020	2020-2021	Variation	Variation (%)
Péréquation	3 281	3 313	32	1,0
Transferts pour la santé	1 657	1 724	67	4,0
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	405	415	10	2,5
Autres programmes	542	1 353	811	149,6
TOTAL	5 885	6 805	920	15,6

DÉPENSES CONSOLIDÉES

Au 30 juin 2020, soit pour les trois premiers mois de 2020-2021, les dépenses consolidées totalisaient 29,6 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 2,6 milliards de dollars (9,7 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette croissance des dépenses reflète en particulier les ressources importantes mobilisées dans le portefeuille Santé et Services sociaux pour faire face à la pandémie.

Les dépenses du portefeuille **Éducation et Enseignement supérieur** ont diminué de 42 millions de dollars (0,7 %), pour atteindre 6,3 milliards de dollars, en raison notamment de la fermeture temporaire des établissements scolaires.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 2,3 milliards de dollars (21,3 %), pour atteindre 12,9 milliards de dollars, en raison principalement de :

- la hausse de 2,4 milliards de dollars des dépenses des établissements de santé et services sociaux, notamment attribuable au coût des équipements de protection individuelle ainsi qu'aux bonifications salariales octroyées aux travailleurs de la santé, dont les préposés aux bénéficiaires, pour reconnaître les efforts additionnels visant à faire face à la crise sanitaire.

Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 560 millions de dollars (6,9 %), pour atteindre 8,7 milliards de dollars, en raison notamment de :

- la hausse de 458 millions de dollars des dépenses du portefeuille Économie et Innovation, provenant notamment des crédits d'impôt, dont ceux pour les titres multimédias et pour la recherche scientifique et le développement expérimental;
- la hausse de 318 millions de dollars des dépenses du portefeuille Finances, en raison principalement du Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE);
- la hausse de 236 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, dont une augmentation de 136 millions de dollars découlant de la bonification complète de l'Allocation famille annoncée dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de novembre 2019;
- la baisse de 345 millions de dollars des dépenses du portefeuille Sécurité publique, s'expliquant notamment par l'aide financière accordée en 2019-2020 relativement aux inondations du printemps 2019.

Les dépenses du **service de la dette** ont diminué de 149 millions de dollars (7,6 %), pour s'établir à 1,8 milliard de dollars, en raison notamment de la baisse des taux d'intérêt.

Variation cumulative des dépenses consolidées
(en millions de dollars)



DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR PORTEFEUILLE⁽⁴⁾

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à juin			
	2019-2020 ⁽⁵⁾	2020-2021	Variation	Variation (%)
Éducation et Enseignement supérieur	6 314	6 272	-42	-0,7
Santé et Services sociaux	10 614	12 871	2 257	21,3
Autres portefeuilles ⁽⁶⁾	8 133	8 693	560	6,9
Dépenses de portefeuilles	25 061	27 836	2 775	11,1
Service de la dette	1 957	1 808	-149	-7,6
TOTAL	27 018	29 644	2 626	9,7

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, ainsi que par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs et les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs.

Pour la période d'avril à juin 2020, les besoins financiers nets atteignent 9,8 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le déficit de 4,3 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 801 millions de dollars pour les placements, prêts et avances, principalement en raison d'une augmentation des prêts à des entreprises du gouvernement et des prêts accordés par le Fonds du développement économique notamment à titre de mesures d'appui aux entreprises touchées par la pandémie de COVID-19;
- les besoins financiers de 18 millions de dollars pour les immobilisations du gouvernement, dus à des investissements de 1,1 milliard de dollars, en partie compensés par les dépenses d'amortissement de 1,0 milliard de dollars⁽⁷⁾;
- les surplus financiers de 810 millions de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent d'une hausse de ce passif de 2,4 milliards de dollars⁽⁷⁾, compensée en partie par le versement des prestations aux employés de l'État de 1,6 milliard de dollars;
- les besoins financiers de 5,5 milliards de dollars provenant des autres comptes⁽⁸⁾, besoins qui découlent notamment :
 - des remboursements de revenus fiscaux importants en début d'exercice à la suite du traitement des déclarations de revenus pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre précédent,
 - des déboursés relatifs à des dépenses inscrites à la fin de 2019-2020, dont certaines mesures annoncées dans le budget de mars 2020,
 - du paiement, en juin 2020, d'intérêts courus sur la dette.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à juin	
	2019-2020	2020-2021
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	1 518	-4 283
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-820	-801
Immobilisations	-147	-18
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	735	810
Autres comptes ⁽⁸⁾	-3 388	-5 545
Total des opérations non budgétaires	-3 620	-5 554
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	-2 102	-9 837

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2020

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2020	Révisions	Portrait de juin 2020 ⁽⁹⁾	Variation (%) ⁽¹⁰⁾
REVENUS				
Revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	90 789	-8 451	82 338	-6,3
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 814	-1 498	3 316	-27,2
Transferts fédéraux	25 692	4 089	29 781	18,4
Total des revenus consolidés	121 295	-5 860	115 435	-1,8
DÉPENSES				
Dépenses de portefeuilles	-110 300	-5 204	-115 504	11,4
Service de la dette	-8 266	-38	-8 304	8,6
Total des dépenses consolidées	-118 566	-5 242	-123 808	11,2
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	—	-4 000	-4 000	—
SURPLUS (DÉFICIT)⁽²⁾	2 729	-15 102	-12 373	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2 729	162	-2 567	—
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	14 940	14 940	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽³⁾	—	—	—	—

ANNEXE 2 : DÉPENSES PAR MISSION

Les dépenses gouvernementales sont ventilées dans cinq missions consacrées aux services publics. Cette ventilation des dépenses de l'État dans ses principaux champs d'activité est un indicateur stable dans le temps, car elle n'est généralement pas influencée par les remaniements ministériels. Par ailleurs, puisqu'elle est également utilisée dans les comptes publics, sa présentation dans le *Rapport mensuel des opérations financières* permet de mieux suivre l'évolution des résultats réels au cours de l'année.

Les missions consacrées aux services publics sont :

- **Santé et services sociaux**, qui regroupe principalement les activités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- **Éducation et culture**, qui regroupe principalement les activités des réseaux d'enseignement, l'aide financière aux études, les programmes du secteur de la culture ainsi que les programmes liés à l'immigration;
- **Économie et environnement**, qui comprend notamment les programmes touchant le développement de l'économie, les mesures d'aide à l'emploi, les relations internationales, l'environnement et le soutien aux infrastructures;
- **Soutien aux personnes et aux familles**, qui comprend notamment les mesures d'aide financière de dernier recours et d'aide à la famille et aux aînés, ainsi que certaines mesures d'aide juridique;
- **Gouverne et justice**, qui regroupe les activités du pouvoir législatif, des organismes centraux et de la sécurité publique, ainsi que les programmes à caractère administratif.

DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR MISSION EXCLUANT LE SERVICE DE LA DETTE

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à juin	
	2019-2020 ⁽⁵⁾	2020-2021
Santé et services sociaux	10 350	12 564
Éducation et culture	6 550	6 585
Économie et environnement	3 282	3 511
Soutien aux personnes et aux familles	2 650	2 897
Gouverne et justice	2 229	2 279
TOTAL	25 061	27 836

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 13 à 18 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

Notes

- (1) Les conventions comptables du gouvernement peuvent être consultées aux pages 95 à 107 des [Comptes publics 2018-2019](#).
- (2) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (3) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (4) Les dépenses consolidées par mission sont présentées dans l'annexe 2.
- (5) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles et entre les missions pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2020-2021.
- (6) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (7) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (8) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (9) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier, tel que publié à la page D.12 du [Portrait de la situation économique et financière – 2020-2021](#).
- (10) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats préliminaires de 2019-2020.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.